

KNY-20-00626

UNIVERSITÉ DE GENÈVE -- Faculté autonome de Théologie

L'obligation morale

d'après

Georges Fulliquet

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

PAR

Frédéric KLEIN

[de Genève]

le mercredi 7 janvier 1931, à 14 h., salle 28



5202/932

Thèse N° 286.

Genève 1930

THÈSES

A

1. Fulliquet définit la liberté humaine comme un choix volontaire entre plusieurs actes possibles et prédéterminés. Il la démontre par la pluralité des déterminismes et par le fait de l'hésitation.

2. Pour lui, le phénomène moral essentiel et seul constant, c'est le sentiment d'obligation : au moment d'agir, l'homme se sent librement obligé à accomplir l'action qu'il juge la meilleure.

3. Le pouvoir d'obligation doit être situé dans l'inconscient (autonomie), mais ses caractères absolu et saint attestent son origine divine. Le remords est un déchirement entre le moi conscient et le moi inconscient.

4. Fulliquet détermine le bien en fonction du devoir, car le bien n'a pas d'autre caractère objectif que d'être obligatoire.

5. Quand l'homme, poussé par son cœur, cherche à entrer en relation personnelle avec l'auteur de l'obligation, il éprouve le sentiment religieux spécifique : la communion. La morale et la religion ont donc la même source : l'obligation.

6. La doctrine de l'obligation fournit à Fulliquet le moyen d'intégrer la part de vérité contenue dans les principaux systèmes modernes de philosophie de la religion, tout en les dépassant. Elle lui fournit aussi la solution des problèmes de la certitude et de la causalité.

7. Fulliquet admet une évolution morale, dans la notion du bien, qui participe à l'histoire et à la sociologie. Mais la liberté, le devoir et la conversion échappent à l'évolution.

8. La doctrine de l'obligation est le point de départ et le principe de synthèse de tout le système théologique de Fulliquet ; aussi a-t-elle de nombreuses conséquences sur les divers points de sa doctrine.

9. C'est à César Malan fils que Fulliquet a emprunté son interprétation du devoir. Mais il l'a précisée, développée, et y a ajouté plusieurs éléments originaux.

B

10. Ce qu'il y a de purement psychologique dans l'analyse du devoir, de Fulliquet, se trouve confirmé en partie par des études récentes de psychologie scientifique.

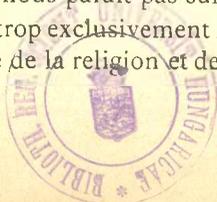
11. Fulliquet nous offre une juste interprétation du devoir, conciliant son origine divine avec la désobéissance possible, le cas des athées moraux, les variations du bien.

12. Mais il reste à expliquer le bien, qu'on ne peut définir par le devoir sans faire une pétition de principes. C'est dans la société que l'agent moral puise librement les notions du bien, dont l'origine sous-entend une doctrine philosophique de la nature humaine. Ainsi, le formalisme moral issu de Kant ne nous paraît pas suffisant.

13. Fulliquet rapproche trop exclusivement la religion de la morale, au détriment du caractère propre de la religion et de sa parenté avec les autres

KNY-20-

00626



activités supérieures de l'esprit humain. La science et l'art sont aussi des pressentiments du divin.

14. La doctrine de l'obligation morale ne peut nous donner le fondement ni de la connaissance religieuse, ni de la doctrine de Dieu, qu'il faut chercher dans l'expérience spécifiquement religieuse de la prière.

15. Les vérités religieuses les plus profondes contenues dans cette notion sont : le mode inconscient de l'action divine dans l'âme, et la virtualité divine immanente à la nature humaine.

16. Il est à désirer que plusieurs des manuscrits laissés par Fulliquet soient publiés.

ÉPITHÈSES

1. Le Protestantisme actuel a un besoin urgent et légitime de renouveau doctrinal, et le désir s'en exprime de divers côtés, surtout parmi les jeunes.

2. Ce renouveau ne doit pas être cherché dans le retour à l'orthodoxie ni dans la répudiation de la méthode d'expérience, d'histoire et de libre réflexion instaurée par le XIX^e siècle, mais dans l'épanouissement naturel de celle-ci en une reconstruction originale et puissante des grandes idées chrétiennes. Cette ambition paraît réalisable, puisque la théologie issue du XIX^e siècle a déjà commencé à corriger et continue à corriger, par son progrès intrinsèque, la plupart de ses propres insuffisances.

3. La principale signification des études de théologie est de vérifier la solidité et la légitimité des bases de la vie religieuse, de ses présuppositions historiques et philosophiques. La masse des croyants vit de ces postulats sans pouvoir les contrôler, et leur vérité est, du point de vue du croyant isolé et de sa certitude subjective, suffisamment vérifiée par leur fécondité interne et pratique. Mais ce critère ne peut être entièrement admis au tribunal de l'intelligence impartiale et universelle. C'est pourquoi le futur pasteur, au cours de ses études, a une tâche de pensée et de sincérité dont les effets, grâce à la solidarité, sont au bénéfice de toute l'Eglise : il doit chercher l'accord entre sa certitude subjective et les résultats de sa recherche intellectuelle, et intégrer ceux-ci dans sa vie spirituelle pour l'enrichir.

4. Les Facultés de théologie devront, à l'avenir, faire une place plus large à la théologie systématique, à la philosophie, à la psychologie religieuse et à la psychagogie.

5. Il serait désirable qu'une réforme des programmes supprime, dans la plupart des disciplines historiques, les cours encyclopédiques et les remplace par l'enseignement approfondi de quelques sujets choisis. Ainsi on inculquerait surtout aux étudiants une forte méthode ; on leur donnerait une culture du raisonnement plus que de la mémoire, une compréhension des problèmes et des principes ; car l'essentiel, dans l'enseignement, n'est pas la matière enseignée, mais l'ouverture de l'esprit. Les étudiants seraient alors appelés à compléter leurs connaissances par leurs lectures, dans lesquelles ils seraient dirigés de près par leurs professeurs.

TABLE DES MATIÈRES

Note préliminaire.

I^{re} Partie : La philosophie morale de Georges Fulliquet.

Chap. 1. Etude psychologique de l'obligation morale.

§ 1. Le déterminisme. § 2. La liberté. § 3. Le devoir. § 4. L'intervention de Dieu dans l'obligation morale. § 5. Le bien.

Chap. 2. Etude critique de l'obligation morale.

§ 1. L'obligation expliquée par le moi. § 2. L'obligation expliquée par le non-moi. § 3. L'obligation expliquée par l'intervention de Dieu.

Chap. 3. Morale et religion.

§ 1. La genèse du sentiment religieux. § 2. Histoire des rapports entre le sentiment moral et le sentiment religieux.

Chap. 4. Philosophie de la religion.

§ 1. Intégration, dans la doctrine malanienne de l'obligation, des principaux résultats de la philosophie de la religion contemporaine. § 2. Deux conséquences de l'obligation pour la philosophie générale (le problème de la certitude, la genèse du principe de causalité).

Chap. 5. L'évolution morale.

Chap. 6. Quelques conséquences pour la dogmatique.

§ 1. L'obligation morale et la doctrine du premier Adam. § 2. L'obligation morale et la doctrine du Christ. § 3. L'obligation morale et les expériences chrétiennes. § 4. L'obligation morale et la doctrine de Dieu. § 5. L'obligation morale et les doctrines du miracle, de la Providence et de l'au-delà. § 6. L'obligation morale dans l'apologétique et la philosophie du Protestantisme.

Chap. 7. Georges Fulliquet disciple de César Malan fils.

§ 1. L'influence de César Malan. § 2. Georges Fulliquet et Gaston Frommel.

II^e partie : Etude critique de cette doctrine.

Introduction.

Chap. 1. Le problème psychologique.

§ 1. Les limites de la psychologie scientifique. § 2. L'étude expérimentale du devoir, d'après M. Pierre Bovet. § 3. La conception psychanalytique du sur-moi.

Chap. 2. Le problème éthique.

§ 1. Le devoir et le bien chez Georges Fulliquet. § 2. Bref aperçu historique sur le formalisme kantien et ses contradicteurs.

Chap. 3. Les problèmes de philosophie religieuse.

§ 1. Morale et religion. § 2. Le fondement de la connaissance religieuse. § 3. L'action de Dieu à travers l'inconscient. § 4. La doctrine de la personnalité humaine.

Thèses. - Bibliographie.

